

L'hon. M. Basford: Je n'ai pas interprété cette question dans le sens où elle appelle un avis juridique, monsieur l'Orateur. Tout ce que je puis dire, c'est que nous sommes en train d'enquêter sur les compagnies qui font de la publicité...

M. l'Orateur: A l'ordre!

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LA CENSURE ET LES JOURNAUX UNIVERSITAIRES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Je voudrais demander au ministre de la Justice si les agents de la Gendarmerie royale exécutaient les ordres du gouvernement lorsqu'ils ont prévenu les rédacteurs-en-chef des journaux d'étudiants universitaires qu'ils risqueraient des poursuites en diffusant des journaux dont la police avait mis la teneur en doute.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): La question est formulée en termes trop vagues pour que je puisse y répondre. En tout état de cause, je la communiquerai au solliciteur général par un avis.

M. Orlikow: Le ministre de la Justice voudrait-il faire une enquête et renseigner la Chambre au sujet de la censure des journaux d'étudiants dans tout le Canada, tout particulièrement portant sur les éditoriaux s'élevant contre le recours à la loi sur les mesures de guerre?

L'hon. M. Turner: Je vais étudier la question, monsieur l'Orateur, mais le Règlement qu'on a invoqué tout à l'heure ne contient aucune disposition prévoyant la censure des nouvelles ou des commentaires publics.

M. Orlikow: Dans ce cas, le ministre pourrait-il chercher à savoir si la police a effectivement abusé du Règlement comme on l'a donné à entendre.

* * *

L'AGRICULTURE

LES BESTIAUX—LA MODIFICATION VISANT LE CLASSEMENT DU BŒUF—LE MAINTIEN DES VENTES À L'ENCAN

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Étant donné toute l'inquiétude qu'éprouvent les éleveurs de bétail à l'égard des modifications envisagées pour le mode de classement du bœuf au Canada, qui laissent prévoir qu'un aura beaucoup plus recours au classement sur rail pour déterminer les versements à effectuer au producteur, dans quelle mesure tient-on compte des producteurs de bœuf de l'Ouest qui dépendent pour beaucoup des ventes à l'encan dont l'avantage est d'offrir le bétail à la surenchère de plusieurs acheteurs et qui semble un mode de vente satisfaisant.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je prie le ministre de répondre brièvement à cette question. Elle me semble d'ordre général et devrait normalement être traitée par une déclaration à l'appel des motions. J'accepterai la réponse du ministre à condition qu'elle soit brève.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je tiendrai compte de votre recommandation. La vente du bétail à l'encan ne subira aucune modification fondamentale, mais la Fédération canadienne de l'agriculture, la Canadian Cattlemen's Association et autres organismes, étudient actuellement un programme en collaboration avec mon ministère, programme qui vise à modifier les bases de classement du bœuf. Pour autant que je sache, aucun accord n'a encore été réalisé sur cette question et une forte somme de travail sera encore nécessaire avant même qu'une nouvelle norme entre en vigueur.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

CHURCHILL—LA CONCLUSION D'UN ACCORD DE RÉAMÉNAGEMENT

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. Peut-il nous dire si le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba ont conclu un accord définitif à l'égard d'un projet de réaménagement de la ville de Churchill?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, nous avons soumis la proposition au gouvernement du Manitoba il y a plusieurs mois. Bien qu'aucun accord n'ait encore été conclu, nous gardons bon espoir.

M. Simpson: Le ministre dirait-il si le projet de réaménagement de Churchill, qui comporte une mise de dix millions de dollars, a maintenant été soumis au cabinet?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne pense pas que la question soit recevable.

* * *

LES COALITIONS

LE MAINTIEN DU PRIX ÉLEVÉ DES MACHINES AGRICOLES EN DÉPIT DU DÉBLOCAGE DU DOLLAR

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Il se rappellera que j'ai communiqué avec lui, il y a quelque temps, à propos de cette question. Comme les frais de réparation et le coût des machines agricoles, dont beaucoup sont importées et dont le prix aurait dû baisser à la suite du déblocage du dollar canadien, augmentent sans cesse, son ministère fait-il enquête sur cette injuste situation et, si oui, le ministre fera-t-il bientôt une déclaration pertinente?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, nous avons accepté la recommandation contenue dans le rapport Barber, c'est-à-dire que, outre les dispositions que va prendre mon collègue le ministre de l'Agriculture à l'égard du prix des machines agricoles, la direction des enquêtes sur les coalitions va étudier la situation. Son